

REPUBLIQUE FRANÇAISE

\*\*\*\*\*

REGION DEPARTEMENT DE  
LA GUADELOUPE

\*\*\*\*\*

RÉGIE EAU NORD CARAÏBES  
RéNoC-Eau

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU : 21 SEPTEMBRE 2017

MEMBRES EN EXERCICE : 12

MEMBRES PRESENTS : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 14 SEPTEMBRE 2017

DÉLIBÉRATION N° CA-EAU-2017-41

**OBJET : Approbation du transfert des contrats d'emprunts du SIAEAG vers RéNoC-Eau**

affichée le

L'an deux mille dix-sept, vingt et un septembre à dix-sept heures, le Conseil d'Administration de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau, légalement convoqué le quatorze septembre deux mille dix-sept, s'est réuni à Espérance Morne-à-l'Eau sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BERNARD ;

	Présent	Absent	Représenté
M.AGLAS Dunière		X	
M. BERNARD Jean-Luc	X		
M <sup>me</sup> CARDOVILLE Prisca	X		
M <sup>me</sup> CHAULET Marie Denise	X		
M. CORNEILLE Denis	X		
M. CUIRASSIER Jocelyn	X		
M.DAVILA Jacques	X		
M. HILL Joseph	X		
M. LYCAON Célestin	X		
M. REINETTE Pierre		Excusé	
M. SIOUMANDAN Rénalt	X		
M <sup>me</sup> TRABON-SINAPAH Line	X		

COURRIER ARRIVÉ LE  
30 OCT. 2017  
S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

RENDUE EXECUTOIRE,  
LE

Le secrétaire de séance nommé est Monsieur Rénalt SIOUMANDAN

Le Président

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°CS 2016-09/041 du SIAEAG, en date du 15 septembre 2016, portant approbation de la création de la régie « Eau » pour la gestion, l'exploitation et les investissements du service public de l'eau sur le territoire des Grands Fonds du Gosier et du Nord Grande-Terre, approuvant les statuts de RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-06 en date du 24 mars 2017 portant modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CS 2017-04/038 du SIAEAG en date du 26 avril 2017, portant approbation de la modification des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;



**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-36 en date du 21 septembre 2017 portant régularisation des statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

**Vu** les statuts de la Régie Eau Nord Caraïbes, RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CS 2017-08/067 du SIAEAG, en date du 24 août 2017, portant approbation du transfert des biens nécessaires à l'exercice de la compétence « Eau » de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) suite à son intégration au SIAEAG ;

**Vu** la délibération n°CS 2017-08/070 du SIAEAG, en date du 24 août 2017, portant affectation des biens transférés par la CANGT au SIAEAG au profit de RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CA-EAU-2017-39, en date du 21 septembre 2017, portant approbation de l'affectation des biens nécessaires au service d'eau potable de RéNoC-Eau ;

**Vu** la délibération n°CS 2017-08/072 du SIAEAG, en date du 24 août 2017, portant approbation du transfert des contrats d'emprunts du SIAEAG à RéNoC-Eau ;

**CONSIDERANT** que dans le cadre du transfert de la compétence « Eau » de la CANGT vers le SIAEAG et avec la gestion des investissements confiée à RéNoC-Eau par le SIAEAG, plusieurs opérations d'investissements initiées par la CANGT ou les maîtres d'ouvrages précédents ont été transmises pour gestion à RéNoC-Eau ;

**CONSIDERANT** que dans le cadre de la mise en œuvre de ces opérations, des contrats de prêts avaient été négociés, notamment pour le financement de la part d'autofinancement du maître d'ouvrage et que le remboursement de ces emprunts revient à RéNoC-Eau ;

**CONSIDERANT** que le Conseil Syndical du SIAEAG, en sa séance du 24 août 2017, a approuvé à l'unanimité le transfert de ces contrats de prêt

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé du Président, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité des votants et une abstention (Monsieur DAVILA) ;

## DECIDE

**ARTICLE 1: D'APPROUVER** le transfert des trois (3) contrats d'emprunts du SIAEAG vers RéNoC-Eau présentés dans le tableau ci-après :

Organisme prêteur	Référence du contrat de prêt
Crédit Agricole	Réf 00001392808 / (3 000 000€) / échéance juin 2026
	Réf C08555 AVT1 TR1 / (1 000 000€) / échéance juillet 2030
Agence Française de Développement	Réf CGP127601-X / (672 600€) / échéance février 2018

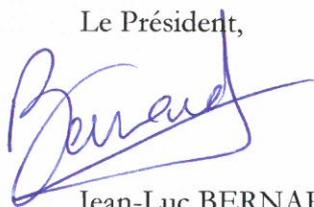
**ARTICLE 2 : D'AUTORISER** le Directeur de RéNoC-Eau à mettre en place les avenants afférents et toutes les modalités d'exécution de ces contrats ;

**ARTICLE 3 :** Le Président et le Directeur de RéNoC-Eau sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

*Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.  
Au registre sont les signatures.*

Fait et délibéré en séance à Morne-à-l'Eau, les jours, mois et an ci-dessus,

Le Président,



Jean-Luc BERNARD



**RéNoC-Eau**  
Rue du Docteur CHOVIÑO  
Espérance  
97111 MORNE-A-L'EAU  
SIRET 824 342 216 00010  
Tél. : 05 90 24 83 56

